

Communauté de Communes du Pays Santon (17)

19 communes	Contact : Vice-Président : M. TANNER Responsable collecte : M. CHARPENTIER Coordonnées : 4, avenue de Tombouctou 17 100 SAINTES Tél. : 05 46 98 20 63
40 239 habitants (RGP 99)	
17 500 foyers	
Caractéristique de la collectivité : semi-urbaine	
Répartition des habitants par type d'habitat (estimation)	
<ul style="list-style-type: none"> Habitat rural : 13 403 hab. Habitat urbain : 26 836 hab. 	

Collecte des biodéchets en porte-à-porte
Périmètre de l'opération en 2005

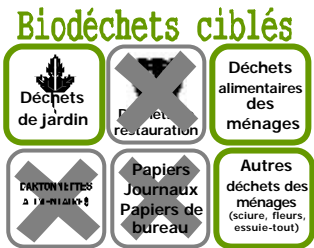
1 commune desservie (Saintes)

Type d'habitat ciblé : péri-urbain pavillonnaire
Cible : 6 500 foyers (37% des foyers totaux)

Objectif d'équipement à court terme : 6 000 foyers

Taux d'équipement actuel sur la zone desservie : 80,3%

Taux d'équipement actuel par rapport à la totalité des foyers de la collectivité : 29,8%



Temps forts

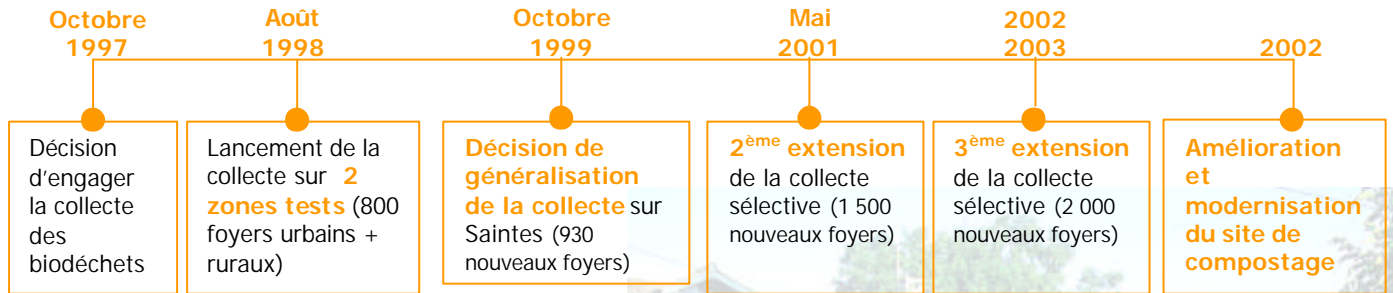
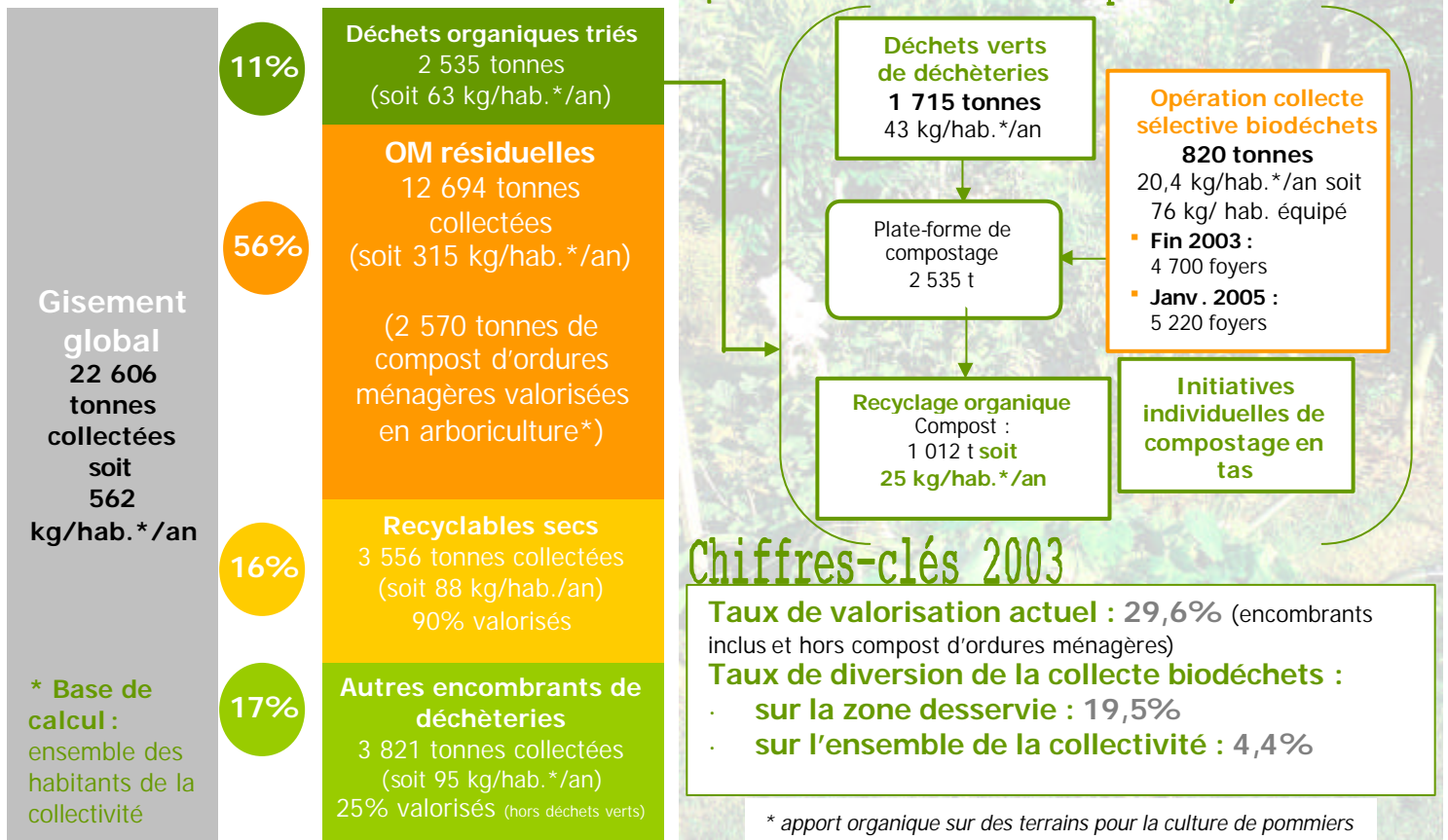


Schéma de gestion des déchets municipaux en 2003 (hors boues de stations d'épuration)



1/ Organisation de la collecte sélective des biodéchets



Date de démarrage effectif : août 1998
 Nombre d'emplois créés : aucun (optimisation du service)

Prise en compte des déchets de restauration : non

En projet pour 2005 : collecte de 20 établissements (cantines scolaires, CHU et base aérienne) - Pas de collecte du secteur de la restauration privé et de la grande distribution envisagée.

- Organisation de la collecte :** *addition d'une tournée spécifique biodéchets*

Fréquence : Ménages



La réorganisation générale des tournées de collecte des ordures ménagères a permis de mettre en place une collecte supplémentaire des biodéchets.

Mode de gestion : en régie

- Equipements pour les ménages :** sur la base du volontariat

	Benne ordinaire	Benne compartimentée	Contenant de précollecte		Contenant de collecte	
			Bioseau	Petit sac biodégradable	Bac	Sac biodégradable
Marque et label	FAUN		Schaeffer		Schaeffer	
Modèle	16 m ³		10 litres		Compostainer 120 litres	
Prix unitaire indicatif	150 000 € HT		3 € HT		31 € HT	

2/ Description de l'unité de compostage

Unité de compostage de Chermignac (17)

Nom de l'exploitant : CDC Pays Santon

Date de démarrage : mai 1994

Nombre d'emplois créés : 1 équivalent temps plein

Tonnage actuel traité : 4 168 t* en 2003
 (*incluant apports d'autres collectivités voisines)

Répartition du mélange :
 Déchets verts : 80%
 Biodéchets : 20%

Process : aération passive au chargeur

Niveau d'équipement et infrastructure : simple

Tableau de bord qualité en 2004

Maîtrise du process et suivi hebdomadaire d'activité : non

Suivi analytique régulier du compost (mini. 4 à 6 analyses/an) : non

Mesures préventives de gestion des odeurs : non

Gestion des eaux en circuit fermé : oui

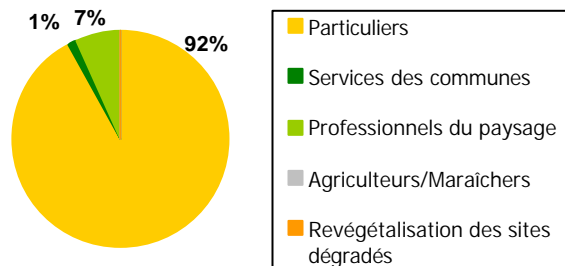
Compost produit en 2003

Tonnage annuel : 1 700 tonnes

Normes et labels respectés : (base déclarative)

Norme : **NF U44-051 actuelle**

Débouchés du compost en 2003 :



Facilité d'écoulement : oui

Tarif de vente : gratuité jusqu'à présent mais en 2005 vente 22 € TTC/ tonne en vrac


Recettes annuelles (recettes/tonnage traité) : aucune recette en 2004

3/ Grandes lignes des actions de sensibilisation

- Réalisation d'un plan de communication :  (programme sur 1 an)

Phase de pré lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des élus • Sensibilisation des relais : personnels techniques (ripeurs et agents de déchèteries), secrétaires de mairies et ambassadeurs de tri • Organisation de réunions publiques • Information grand public : envoi d'un courrier à l'ensemble des foyers annonçant la mise en place de la collecte des biodéchets et informant sur la procédure de remise des bacs par les ambassadeurs de tri + information dans les bulletins municipaux • Relations presse
Phase de lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Passage des ambassadeurs dans chaque foyer : remise des bacs, des guides de tri, des autocollants « Consignes de tri » • Information presse • Information grand public : envoi à l'ensemble des foyers du calendrier annuel des collectes et information dans les bulletins municipaux
Phase d'optimisation Amélioration du geste de tri	<p>Pour amélioration du geste de tri et du taux d'adhésion de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement systématique des nouveaux arrivants depuis 2002 et envoi d'un courrier de sensibilisation au tri • Promotion du compost et de la plate-forme • Envoi d'information à la population : calendrier annuel de collecte + nouveau guide de tri • Démarche qualité : appel téléphonique aux foyers ayant commis des erreurs de tri + envoi d'un courrier de rappel des consignes • Foyers non trieurs : 2 à 3 passages des ambassadeurs par foyers pour sensibilisation

4/Chiffres-clés financiers



Indicateurs financiers	Montant global des investissements liés à la collecte et au compostage entre 1999 et 2003	1 571 742 € HT
	<ul style="list-style-type: none"> • 21,5% attribués à la collecte sélective • 78,5% attribués au compostage (80% imputables aux déchets verts) 	
	Aide ADEME/REGION sur ces investissements : 569 639 € (36,2%)	
	Total des dépenses annuelles nettes (collecte + compostage) pour une année moyenne (subventions et recettes déduites - amortissements inclus)	228 512 € HT soit 278,60 € HT la tonne
	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses d'amortissements, de fonctionnement et de structure : 86,7% • Dépenses de sensibilisation et de distribution : 13,9% 	
Bilan → Répartition des dépenses par service		 Coûts pour addition d'une collecte supplémentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Part des dépenses nettes attribuée à la collecte : 87% • Part des dépenses nettes attribuée au compostage : 13% 		

Comparaison entre le coût aidé net de la filière « biodéchets » et le coût de la filière « Ordures ménagères résiduelles » (collecte + traitement)		
	Filière biodéchets	Filière OM
Coût à la tonne	Filière globale (collecte + compostage)	
	278,60 € HT	152,00 € HT
	· Collecte : 242,60 € HT	· 69,00 € HT
	· Traitement : 36,00 € HT	· 83,00 € HT
Coût à l'habitant/an	En euros/hab. équipé/an	
	21,15 € HT	
	En euros/hab. desservi par le service/an	
	15,30 € HT	47,60 € HT
	En euros/hab. de la collectivité/an	
	5,70 € HT	47,60 € HT

→ Economie potentielle (coût de traitement évité) : 4,50 € HT/hab. desservi/an

5/ Evaluation de l'opération

Moyens d'évaluation engagés

- Temps interne du chargé de mission : 
- Recours à un ou des prestataire(s) : 

Légende :

Démarche réalisée ou en cours
Démarche en projet

Démarches d'évaluation

1. Etablissement d'un plan d'évaluation prévisionnel
2. Etude de faisabilité technico-financière préalable
3. Etude sociologique sur tout ou partie de la population avant et/ou après l'opération
4. Démarche MODECOM avant et/ou après l'opération
5. **Suivi statistique des flux d'ordures ménagères et déchets verts**
6. Suivi technique des tournées de collecte et mise en œuvre d'indicateurs de collecte
7. Pesée des poubelles d'ordures ménagères sur un secteur test avant et après l'opération
8. **Suivi d'activité et mise en œuvre d'indicateurs « compostage »**
9. Audits techniques externes « Processus » sur la collecte et/ou le compostage
10. Enquête de satisfaction auprès des usagers
11. Inventaire et suivi des foyers non équipés pour relances ciblées
12. Etude de marché du compost
13. Essais agronomiques en pleins champs
14. **Démarche de certification et/ou d'homologation du compost**
15. Inventaire et programmation de mesures correctives d'amélioration
16. Démarche qualité complète de type « Qualorg »

Indicateurs clés

- **Taux de présentation des bacs de collecte sélective** : 41% en moyenne
- **Evolution du taux d'équipement entre 1999 et 2005** : de 5% à 30% en 5 ans
- **Ratios moyens de collecte** :
 - par habitant équipé : 76 kg /an
 - par habitant desservi : 55 kg/an
- **% de réduction annuelle du flux d'ordures ménagères résiduelles** : -1,8% attribuable aux biodéchets (différence constatée entre 1999 et 2003 pour un taux de diversion de 4,4%)
- **Ratio coût aidé/taux de diversion** : 0,78 € par hab. nécessaire pour un gain de 1% de diversion effective sur la zone desservie

Points forts

- Bons résultats de collecte, en augmentation d'année en année
- Réussite du volontariat : très bon degré d'équipement des foyers de la zone pavillonnaire urbaine
- Démarche efficace des ambassadeurs de tri (plusieurs passages par foyer)
- Bonne sensibilisation des services techniques ayant en charge la gestion des déchets
- La mise en œuvre de l'opération a été bien perçue par les services de la Communauté de communes et jugée comme peu contraignante
- Suivi qualité des rippeurs et bonne communication sur les erreurs de tri des usagers
- Coût modéré du service à l'échelle de la collectivité

Points faibles

- Taux de participation réel méconnu
- Faible taux de captage probable des déchets alimentaires + effet de « sur-collecte » des déchets verts
- Actions de sensibilisation pour relance limitées
- Peu de mobilisation des relais locaux d'information et de promotion de l'opération
- Objectifs de qualité du compost non recherchés
- Absence de suivi qualité et d'évaluation de l'activité compostage
- Evaluation de l'opération incomplète

Perspectives d'évolution et d'amélioration en 2005 et 2006

- Relances ciblées sur l'habitat péri-urbain pour atteindre un taux d'équipement de 90% en s'appuyant en particulier sur les ambassadeurs de tri
- Mise en place d'une collecte pour les gros producteurs de déchets de restauration collective d'ici fin 2005
- Promotion du compostage individuel (en bacs ou silos) sur les 18 communes rurales
- Démarche de certification ISO 14001 envisagée sur l'unité de compostage